



## APPEL # 013/20 | FUSA #003

### FONDS D'URGENCE ET DE SOLIDATE POUR LES ARTISTES

## FUSA

<b>CONTEXTE</b>	<p>Le Fonds d'Urgence et de Solidarité pour les artistes est un produit du Fonds Maaya qui est exclusivement destiné aux artistes maliens en situation difficile pour leur venir en aide et faciliter l'amélioration des conditions de travail et de création artistique. En effet, les crises multiformes, que notre pays traverse, ont fortement impacté le secteur culturel, plongeant celui-ci dans la léthargie. Grâce au dynamisme des acteurs culturels, l'action culturelle a repris, cependant nombreux sont les artistes qui demeurent dans l'incertitude, sans espoir et qui ont beaucoup de difficultés pour continuer leur création en toute sérénité. Le FUSA encourage donc ces artistes en leur octroyant une allocation mensuelle pendant douze mois (une année) afin de les motiver et de les encourager à produire / travailler. Cette initiative répond fortement aux valeurs du Fonds Maaya qui est avant tout un fonds de solidarité et d'entraide mutuelle. Le FUSA soulage et ouvre de nouvelles perspectives aux artistes, toute chose qui permet de maintenir le rythme et la qualité de la création artistique.</p>
<b>OBJECTIFS DU FUSA</b>	<p>Le Fonds d'Urgence et de Solidarité pour les Artistes (FUSA) vise à venir en aide aux artistes en situation difficile afin de les soutenir, les encourager et les motiver.</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Encourager la création artistique des artistes maliens ;</li><li>• Octroyer une allocation mensuelle aux artistes bénéficiaires pendant douze mois (une année) ;</li><li>• Contribuer à l'améliorer les conditions de vie et de travail des artistes maliens.</li></ul>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les artistes maliens sont appuyés afin d'encourager la création artistique ;</li><li>• Une allocation mensuelle est octroyée aux artistes bénéficiaires pendant douze mois (une année) ;</li><li>• Les conditions de vie et de travail des artistes sont améliorées.</li></ul>
<b>FUSA 2023</b>	<p><b>Montant : 660 000 FCFA / artiste / an</b> <b>Nombre d'artistes à sélectionner : 50 artistes</b></p>

<p><b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être un artiste malien ayant au moins cinq (5) années d'expériences, exerçant et résident au Mali (<i>apporter la preuve</i>) ;</li> <li>• Adresser une demande d'appui à l'Administrateur du Fonds Maaya ;</li> <li>• Posséder une carte d'artiste ou un document équivalent (<i>fournir la copie de la carte ou du document</i>) ;</li> <li>• Fournir un document retraçant votre biographie (<i>une page maximum</i>) ;</li> <li>• Fournir un document décrivant votre parcours artistique (<i>trois pages maximum</i>) ;</li> <li>• Être d'une bonne moralité ;</li> <li>• Fournir une lettre de recommandation d'au moins une personne référence reconnue dans la discipline que vous exercez. (<i>Signalant la nécessité et l'urgence de vous accompagner</i>).</li> </ul>
<p><b>CRITERES D'INELIGIBILITE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être un artiste malien qui n'exerce pas et/ou ne réside pas au Mali ;</li> <li>• Être un artiste malien ayant déjà bénéficié de l'un des FUSA précédents ;</li> <li>• Ne pas être en mesure de fournir un ou des documents demandés (carte d'artiste ou document équivalent, biographie, parcours artistique, lettre de recommandation).</li> </ul>
<p><b>PUBLIC CIBLE</b></p>	<p>Ce fonds concerne les artistes maliens de toutes régions du Mali et de toutes les disciplines artistiques confondues.</p>
<p><b>EVALUATION DES DOSSIERS</b></p>	<p>Un comité d'attribution autonome et indépendant évaluera les demandes tandis que le comité de suivi-évaluation évaluera la moralité des demandeurs. Les résultats seront disponibles au plus tard le <b>20 juillet 2023</b></p>
<p><b>DATES LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS</b></p>	<p><b>Les dossiers</b> doivent être envoyés uniquement par courrier électronique aux adresses suivantes : <a href="mailto:info@fondsmaaya.com">info@fondsmaaya.com</a> / <a href="mailto:fondsmaaya@gmail.com">fondsmaaya@gmail.com</a></p> <p>La date limite de dépôt des dossiers est fixée au <b>30 juin 2023 (à 23h59)</b></p>

## CONTACTS

### Bureau du Fonds Maaya

Magnambougou Rue 314, Porte 76, Bamako, Mali  
[fondsmaaya@gmail.com](mailto:fondsmaaya@gmail.com) / [info@fondsmaaya.com](mailto:info@fondsmaaya.com)  
[www.fondsmaaya.com](http://www.fondsmaaya.com)  
+223 76 55 98 73

